

Conseil Municipal du 19 décembre 2018

COMPTE RENDU

Date de convocation
5 décembre 2018

Conseillers en exercice
55

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Claude BELLEC

Le Conseil Municipal de la Ville de BREST s'est réuni le mercredi 19 décembre 2018 à 16 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Maire.

Installation de deux nouveaux Conseiller-e-s Municipaux: Mme Marie Josée YAO et M. Fragan VALENTIN-LEMÈNI

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Maire, M. T. FAYRET, M. E. GUELLEC, Mme B. ABIVEN , M. R. SALAMI, M. Y. GUEVEL, M. P. APPERE, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme E. KUCHEL, Mme K. COZ-ELLEOUET, M. F. PELLICANO, Mme A-M. KERVERN, Mme M. LOUSSOUARN , M. Y. MASSON, Mme C. MIGOT, Mme I. MELSCOET, Mme M-P. CREFF, Mme J. HERE, Mme S. JESTIN , M. R. JESTIN , M. H. TRABELSI, Adjoints.

Mme G. ABILY, Mme C. BELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, Mme R. FAGOT-OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. M. GOURTAY, Mme M. GUEYE, M. P. GUEZENNEC, M. C. KERMAREC, Mme Y. LE GUEN, M. J-M. LE LORC'H, Mme I. MONTANARI, M. P. PAPERON, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. F. VALENTIN LEMENI, Mme M-J. YAO, M. M. COATANEA, M. M. BERTHELOT, M. M. CALONNEC , Mme N. COLLOVATI, M. L. GUILLEVIN , Mme C. LE GUEN BOUCHER, Mme C. MARGOGNE, Mme J. LE GOIC AUFFRET, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme N. CHALINE, Adjointe.

M. P. KARLESKIND, Mme B. HU, M. B. SIFANTUS, Conseiller-e-s.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

M. P. KERBERENES,

Mme V. BOURBIGOT*, M. R. HERVE*, Mme B. MALGORN*,
Mme C. PERON*, Conseiller-e-s.

* Absent-e-s ayant quitté la salle après les propos liminaires

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C2018-12-201

- Elections aux postes de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}, 14^{ème} et 17^{ème} Adjoint-e-s

En application de l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, et eu égard aux vacances des postes, il est proposé au Conseil municipal, de désigner huit élu-e-s aux postes de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}, 14^{ème} et 17^{ème} Adjoint-e-s au scrutin de liste, secret, majoritaire à deux tours :

Nombre de membres en exercice :	55
Ne prennent pas part au vote	16
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
Bulletins blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés:	38
Liste présentée par la majorité :	38

Les groupes Brest Nouvelle Alternative, Brest en Marche et Mme LE GOIC-AUFFRET ne prennent pas part au vote

Sont déclaré-e-s élu-e-s ; le tableau des Adjoint-e-s étant modifié en conséquence:

1^{er} Adjoint : Thierry FAYRET
2^{ème} Adjoint : Eric GUELLEC
3^{ème} Adjointe : Bernadette ABIVEN
4^{ème} Adjoint : Réza SALAMI
5^{ème} Adjoint : Yann GUEVEL
7^{ème} Adjointe : Patricia SALAUN-KERHORNOU
14^{ème} Adjointe : Christiane MIGOT
17^{ème} adjointe : Marie-Pierre CREFF

C2018-12-202

- Modification de la composition des commissions permanentes du Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la modification de la composition des commissions permanentes du Conseil Municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Les groupes Brest Nouvelle Alternative, Brest En Marche et Mme LE GOIC-AUFFRET ne prennent pas part au vote

C2018-12-203

- Désignation de représentant-e-s de la Ville de Brest dans divers organismes.

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de désigner les représentant-e-s de la Ville de Brest dans divers organismes.

Désignations effectuées :

EESAB - École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne :

Titulaires :

- M. Réza SALAMI
- Mme Nathalie CHALINE
- Mme Nathalie COLLOVATI

Suppléant-e-s :

- Mme Bernadette ABIVEN
- Mme Rebecca FAGOT-OUKKACHE
- Mme Claudine PERON

Commission Locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) :

- M. Réza SALAMI
- Mme Christiane MIGOT
- Mme Marie-Pierre CREFF

AFUL Les ateliers des capucins Association foncière urbaine libre Assemblée Générale :

- Mme Marie-Pierre CREFF
- M. Yann GUEVEL

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

**Abstention: Le groupe Brest
Nouvelle Alternative**

**Le groupe Brest en Marche
et Mme LE GOIC-
AUFFRET ne prennent pas
part au vote**

FINANCES

- Budget

C2018-12-204

- Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

PREND ACTE

C2018-12-205

- Exercice 2019 : autorisation de dépenses d'investissement et de versement de subventions avant le vote du budget primitif 2019

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement et de procéder aux versements des subventions de fonctionnement, dans la limite des montants ci-annexés et pour le autres chapitres de la section de fonctionnement, dans la limite de celle inscrite au budget de l'année 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS**

**Abstention: Le groupe Brest
Nouvelle Alternative**

- C2018-12-206** - **Exercice 2018 : approbation de la Décision Modificative n°3**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la DM n°3 2018 procédant à l'ajustement du budget primitif 2018.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
- Comptabilité*
- C2018-12-207** - **Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2006 à 2018.**
Il est proposé au Conseil Municipal après avis des commissions compétentes, d'approuver l'admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2006 à 2018.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2018-12-208** - **Provisions pour dépréciation de compte de tiers et pour risques et charges.**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de se prononcer sur la demande de constitution de provisions pour dépréciation de compte de tiers et pour risques et charges ainsi que de leur reprise, à la demande du comptable public.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2018-12-209** - **Convention de services comptable et financier entre la ville de Brest et la Direction Générale des Finances Publiques**
Il est proposé au Conseil Municipal après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de services comptable et financier avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et d'autoriser le Maire ou son représentant à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2018-12-210** - **Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Aiguillon Construction pour un emprunt PSLA d'un montant total de 3 115 000 € contracté auprès du Crédit Agricole du Finistère pour le financement d'une opération de construction de 27 logements en location accession, située Plateau des Capucins à Brest.**
Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 3 115 000 euros souscrit par la SA HLM Aiguillon Construction auprès du Crédit Agricole du Finistère, et, d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative et Mme LE GOIC-AUFFRET
- C2018-12-211** - **Réitération de garantie d'emprunt à Brest métropole habitat, pour le remboursement de chaque ligne de Prêt Réaménagée dans le cadre des mesures compensatoires à la Réduction de Loyer de Solidarité (R.L.S.) proposées par la Caisse des dépôts et consignations.**
Il est proposé au Conseil Municipal de réitérer la garantie sollicitée par Brest métropole habitat, pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée auprès de la Caisse des dépôts et consignations.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET

- Commande publique

C2018-12-212

- Constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Brest et Brest métropole pour la réalisation d'études pré-opérationnelles relatives à la réhabilitation des halles Saint-Louis et de leurs espaces extérieurs.

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la ville de Brest et Brest métropole pour la réalisation d'études pré-opérationnelles relatives à la réhabilitation des halles Saint-Louis et de leurs espaces extérieurs, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: Mme LE GOIC-
AUFFRET**

- Conseil de Gestion

C2018-12-213

- SEMPI - Rapport annuel des représentants au conseil d'administration de la SEMPI - Exercice 2017.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de la Ville de Brest au conseil d'administration de la SEMPI.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C2018-12-214

- Les Ateliers des Capucins SPL - Augmentation du capital social pour l'acquisition de locaux commerciaux et d'activités au sein des Ateliers.

Les Ateliers des Capucins Société Publique Locale (SPL) a vocation à acquérir des locaux commerciaux et d'activités au sein des Ateliers des Capucins. La réalisation de ce projet requiert une opération d'augmentation du capital de la SPL. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'opération d'augmentation de capital social, d'approuver les modifications statutaires induites et d'autoriser le représentant à l'Assemblée Générale Extraordinaire à voter en faveur de ces modifications.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: Mme LE GOIC-
AUFFRET
Abstention: Le groupe Brest
Nouvelle Alternative**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- C2018-12-215** - **Dérogation à la règle du repos dominical - Concessionnaires automobiles** - **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de délibérer sur les propositions de dérogations à la règle du repos dominical en faveur des salariés des concessions automobiles.
Abstention : Le groupe Brest Nouvelle Alternative
Contre: Les Groupes Union Démocratique Bretonne, Europe Écologie Les Verts, Communistes et Citoyens, Mme LE GOIC-AUFFRET

- Patrimoine

- C2018-12-216** - **Tarifs 2019 pour prêts de matériel dans le cadre de l'organisation d'événements et de manifestations publics dans un but d'intérêt général.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs 2019 de location de matériel d'animation et de prestations associées.
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET

- Ressources Humaines

- C2018-12-217** - **Mise à disposition de deux conservateurs d'Etat des bibliothèques** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
L'Etat propose de renouveler le dispositif permettant la mise à disposition de 2 conservateurs des bibliothèques auprès de la ville de Brest. Il est proposé au Conseil Municipal, de prendre acte de cette mise à disposition et s'agissant d'une compétence de l'assemblée délibérante, d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer la convention correspondante.
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

CULTURE

- Animation-Patrimoines

- C2018-12-218** - **Approbation des tarifs de location de la salle des conférences de l'Hôtel de Ville, de la salle de réunion de la maison des syndicats et de la salle Gaston Tessier (rue Colonel Fonferrier) à compter du 1^{er} janvier 2019.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de location de la salle des conférences de l'Hôtel de Ville, de la salle de réunion de la maison des syndicats et de la salle Gaston Tessier (rue Colonel Fonferrier) pour l'année 2019.
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET

ANIMATION

- C2018-12-219** - **Fédération des commerçants et professionnels du centre-ville de Brest : approbation d'un projet d'avenant de prorogation pour l'année 2018 de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Brest, Brest métropole et la Fédération des commerçants et professionnels du centre-ville de Brest 'Vitrines de Brest, cœur de ville'.** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant de prorogation pour l'année 2018 de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Brest, Brest métropole et la Fédération des commerçants et professionnels du centre-ville de Brest 'Vitrines de Brest, cœur de ville' et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.

ESPACE PUBLIC

- C2018-12-220** - **Approbation des tarifs des droits de place de la Ville de Brest pour l'année 2019** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les redevances liées aux droits de place pour l'année 2019 ainsi que les dispositions d'ajustement de la grille tarifaire.

RELATIONS INTERNATIONALES

- C2018-12-221** - **Approbation des tarifs de mise à disposition des locaux de la Maison de l'International de Brest à compter du 1^{er} janvier 2019** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
DES VOTANTS
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de mise à disposition des locaux de la Maison de l'International, du 1er janvier au 31 août 2019, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents à intervenir permettant la mise en œuvre de ces tarifs.

ACTION SOCIALE

- C2018-12-222** - **ABAAFE - Subvention complémentaire exceptionnelle 2018 à l'association ABAAFE** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
DES VOTANTS
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
- Les associations œuvrant dans le champ de la solidarité prennent aujourd'hui en charge des situations liées aux flux migratoires. Il est proposé que la Ville de Brest leur apporte une subvention complémentaire exceptionnelle sur l'exercice 2018. Ainsi, il pourrait être versé à l'Association Brestoïse pour l'Alphabétisation et l'Apprentissage du Français pour les Étrangers (ABAAFE) une subvention supplémentaire de 3 000 €. Il est proposé au Conseil municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'avenant n°8 à la convention 2015-2018 entre la Ville de Brest et l'association ABAAFE.

C2018-12-223 - **AGHEB - Subvention complémentaire exceptionnelle 2018 à l'association AGHEB** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Les associations œuvrant dans le champ de la solidarité prennent aujourd'hui en charge des situations liées aux flux migratoires. Il est proposé que la Ville de Brest leur apporte une subvention complémentaire exceptionnelle sur l'exercice 2018. Ainsi, il pourrait être versé à l'association « Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne » (AGEHB) une subvention supplémentaire de 11 000 €. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'avenant à la convention 2016-2017-2018 entre la Ville de Brest, le CCAS de la Ville de Brest et l'association AGEHB.
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

C2018-12-224 - **Banque Alimentaire du Finistère - Subvention complémentaire exceptionnelle 2018 à la Banque Alimentaire du Finistère** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Les associations œuvrant dans le champ de la solidarité prennent aujourd'hui en charge des situations liées aux flux migratoires. Il est proposé que la Ville de Brest leur apporte une subvention complémentaire exceptionnelle sur l'exercice 2018. Ainsi, il pourrait être versé à la Banque Alimentaire du Finistère une subvention supplémentaire de 10 500 €. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'avenant à la convention 2016-2017-2018 entre la Ville de Brest, le CCAS de la Ville de Brest et la Banque Alimentaire du Finistère.

C2018-12-225 - **Halte-Accueil Frédéric Ozanam - Subvention complémentaire exceptionnelle 2018 à l'association Halte-Accueil Frédéric Ozanam** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Les associations œuvrant dans le champ de la solidarité prennent aujourd'hui en charge des situations liées aux flux migratoires. Il est proposé que la Ville de Brest leur apporte une subvention complémentaire exceptionnelle sur l'exercice 2018. Ainsi, il pourrait être versé à l'association Halte Accueil Frédéric Ozanam une subvention supplémentaire de 3 000 €. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'avenant à la convention 2016-2017-2018 entre la Ville de Brest, le CCAS de la Ville de Brest et l'association Halte Accueil Frédéric Ozanam.

CULTURE

C2018-12-226 - **Association 'Théâtre du grain' : approbation d'un projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2018 entre la Ville de Brest et l'association 'Théâtre du grain'.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2018 entre la Ville de Brest et l'association « Théâtre du grain » et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

- C2018-12-227** - **Handibox : approbation des tarifs et des modalités de mise à disposition de la 'Handibox'.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs et les modalités de mise à disposition de la « Handibox » et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.
- C2018-12-228** - **HandiBox : demandes de subvention auprès de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles), du Conseil départemental du Finistère et de la Fondation de France.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter des subventions pour la conception de la « Handibox » auprès de l'État (Direction régionale des affaires culturelles), du conseil départemental du Finistère et de la Fondation de France.

SPORTS

- C2018-12-229** - **Fêtes maritimes de Brest 2020 – approbation d'un avenant n° 2 à la convention de partenariat (2017-2020) entre la Ville de Brest et Brest Evénements Nautiques.** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n° 2 à la convention de partenariat pour l'organisation des fêtes maritimes Brest 2020 entre la Ville de Brest et l'association Brest Evénements Nautiques, d'autoriser le Maire ou son représentant, à le signer et d'autoriser le versement d'une subvention complémentaire de 300 000€ en 2018 par anticipation sur le versement de 2019.
Messieurs CUILLANDRE, FAYRET et PELLICANO ne prennent pas part au vote
- C2018-12-230** - **Club Nautique Brestois : approbation d'un projet d'avenant n° 1 à la convention financière, portant attribution de subvention, entre la Ville de Brest et le Club Nautique Brestois pour la saison 2017 / 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant n°1 à la convention financière, portant attribution de subvention, entre la Ville de Brest et le Club Nautique Brestois pour la saison 2017 /2018, et d'autoriser le Maire ou son représentant, à le signer.

EDUCATION ENFANCE

- Dynamique Educative et Jeunesse

- C2018-12-231** - **Caisse des écoles - Approbation d'un projet de convention de partenariat entre la Caisse des Ecoles et la Ville de Brest pour la mise en oeuvre du Dispositif de réussite éducative année 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions de la Convention de partenariat entre la Ville de Brest et la Caisse des écoles, prévoyant le remboursement des frais de personnel participant au Dispositif de réussite éducative pour l'année 2018, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à la signer.

- Petite Enfance

- C2018-12-232** - **Crèches associatives et mutualistes - Approbation de projets d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2017-2019 entre la Ville de Brest et les associations et mutuelles, gestionnaires de crèches associatives et mutualistes brestoises.** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Contre: Mme LE GOIC-AUFFRET
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver des projets d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2017-2019 entre la Ville de Brest et les associations et mutuelles, gestionnaires de crèches associatives et mutualistes brestoises et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à les signer.
- C2018-12-233** - **FPT CAF - Approbation d'un projet de convention de 'versement du Fonds Publics et Territoires' entre la Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère - Soutien de la CAF aux structures petite enfance réservant des places d'accueil d'urgence - Année 2018** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Mme KUCHEL ne prend pas part au vote
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de « versement du Fonds Publics et Territoires », entre la Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, dans le cadre du soutien de la CAF aux structures petite enfance réservant des places d'accueil d'urgence pour l'année 2018, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à le signer.

ACTION SOCIALE

- C2018-12-234** - **Pension de famille Esperanza - Subvention au titre de participation de la Ville de Brest au profit du CCAS de la Ville de Brest – aménagement des anciens logements de fonction de la pension de famille Esperanza** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Le CCAS de la Ville de Brest gère la pension de famille Esperanza. Le CCAS a pour projet d'aménager les logements de fonction désaffectés de la pension de famille. Le coût de ces travaux est estimé à 70 000 € HT. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la participation de la Ville de Brest au financement de l'aménagement de deux nouvelles chambres et d'espaces communs supplémentaires au sein de la pension de famille Esperanza et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Brest et le CCAS de la Ville de Brest portant attribution d'une subvention de 63 000€.
- C2018-12-235** - **CHRS du Foyer du Port - Subvention au titre de participation de la Ville de Brest au profit de Brest Métropole Habitat – frais d'étude relatifs au projet de restructuration du CHRS du Foyer du Port** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Un projet de pension de famille médicalisée, puis un projet de restructuration du CHRS du Foyer du Port ont été étudiés sur le site actuel du CHRS. Ces deux projets n'ont finalement pas été menés sur ce site. Des frais d'étude avaient été engagés par Brest Métropole Habitat pour un montant de 22 708,27 €. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la participation de la Ville de Brest au financement des frais d'étude et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le projet de convention entre la Ville de Brest et Brest métropole habitat portant attribution d'une subvention de 22 708,27€.
- C2018-12-236** - **EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaun - Subvention au titre de participation de la Ville de Brest à la SEMPI – étude de programmation relative à la rénovation / adaptation des EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaun** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
M. GOURTAY ne prend pas part au vote
- Les bâtiments des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Louise Le Roux et Antoine Salaun sont vieillissants et nécessitent une réhabilitation de grande ampleur à la fois en terme de remise à niveau du bâtiment et d'adaptation du bâti à l'évolution du public plus dépendant, présentant davantage de troubles cognitifs. Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 35 000 € au profit de la SEMPI afin de financer l'étude de programmation des travaux nécessaires à la rénovation/adaptation des EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaun et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Brest et la SEMPI.

PRÉVENTION DES RISQUES

- C2018-12-237** - **IPM - Projet de convention tripartite entre la Ville de Brest, la Direction départementale de la sécurité publique et le représentant des médecins pour la prise en charge des Ivresses Publiques et Manifestes (IPM) au commissariat central** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention 2019 entre la Ville de Brest, la Direction départementale de la sécurité publique et le représentant des médecins, d'autoriser le Maire ou son représentant à le signer et d'autoriser le financement du dispositif par la Ville de Brest.

ACTION SANITAIRE ET SANTE

- Santé Publique

- C2018-12-238** - **Les petits débrouillards 'Grand Ouest' - Avenant n°2 - Approbation d'un projet d'avenant à la convention de partenariat 2017-2018-2019 entre la Ville de Brest et l'association 'Les petits débrouillards Grand Ouest'** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
- Dans le cadre de l'appel à projets « Prévention et éducation pour la santé dans les quartiers », la Ville de Brest soutient et encourage la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé sur son territoire. L'association « Les petits débrouillards grand ouest » a présenté un projet « Des sciences pour une prévention sur les conduites addictives auprès des jeunes ». Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver, au titre de l'année 2018, le projet d'avenant n°2 à la convention 2017-2018-2019 entre la Ville de Brest et l'association « Les petits débrouillards grand ouest », portant attribution de subvention complémentaire, de 2 000€ et d'autoriser le Maire ou son représentant, à le signer.
- Mme LE GOIC-AUFFRET ne prend pas part au vote**

ACTION SANITAIRE

- C2018-12-239** - **Approbation des tarifs des interventions de désinfection, dératissage et désinsectisation (3D) pour l'année 2019** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Mme LE GOIC-AUFFRET
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de désinfection, dératissage et désinsectisation (3D) pour l'année 2019.
- C2018-12-240** - **Douches municipales - Approbation des tarifs pour l'année 2019** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs relatifs aux douches municipales pour l'année 2019.

- C2018-12-241** - **Fourrière animale - Approbation des tarifs 2019** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs d'hébergement des animaux pour l'année 2019.

INTERNET ET EXPRESSION MULTIMÉDIA

- C2018-12-242** - **Politique Numérique– Approbation de projets d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs entre la Ville de Brest et les associations Foyer laïque de Saint Marc, Léo Lagrange Ouest pour le centre socioculturel Horizons, Patronage laïque municipal du Bergot, Ligue de l'enseignement du Finistère.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les projets d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs entre la Ville de Brest et les associations Foyer laïque de Saint Marc, Léo Lagrange Ouest pour le centre socioculturel Horizons, Patronage laïque municipal du Bergot, Ligue de l'enseignement du Finistère, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à les signer.
- C2018-12-243** - **Les petits débrouillards « Grand Ouest » - Internet et expression multimédia - Approbation d'un projet d'avenant n°3 à la convention pluriannuelle 2017-2018-2019 entre la Ville de Brest et l'association « Les petits débrouillards Grand Ouest »** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative
Mme LE GOIC-AUFFRET ne prend pas part au vote
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant N°3 pour 2018 à la convention pluriannuelle 2017-2018-2019 entre la Ville de Brest et l'association « Les petits débrouillards Grand Ouest », d'approuver l'attribution de subventions et d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer le projet d'avenant.
- C2018-12-244** - **SKED - Internet et expression multimédia - Approbation d'un projet d'avenant n°2 à la convention pluriannuelle 2016-2017-2018 entre la Ville de Brest et l'association « SKED »** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant n°2 pour 2018 à la convention pluriannuelle 2016-2017-2018 entre la Ville de Brest et l'association « Sked », d'approuver l'attribution de subventions et d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer le projet d'avenant.

AMÉNAGEMENT

- Foncier

- | | | |
|---------------------|--|--|
| C2018-12-245 | - Rue du Professeur Langevin - Désaffectation et déclassement du bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin cadastré en section AE n°461p.
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin cadastré en section AE n°461p. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: Mme LE GOIC-
AUFFRET |
| C2018-12-246 | - Rue du Professeur Langevin - Approbation de la cession au profit de Brest métropole du bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin cadastré en section AE n°461p.
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession au profit de Brest métropole du bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin cadastré en section AE n°461p. | ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS
Abstention: Mme LE GOIC-
AUFFRET |
| C2018-12-247 | - Rue de Tunisie - Approbation de la signature d'une convention entre la Ville de Brest, Brest métropole et l'Association de Gestion de la Croix Rouge de Brest portant sur les modalités techniques et financières d'une cession foncière conjointe dans le cadre d'un futur appel à projet.
Il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention entre la Ville de Brest, Brest métropole et l'Association de Gestion de la Croix Rouge de Brest portant sur les modalités techniques et financières d'une cession foncière conjointe de parcelles situées rue de Tunisie dans le cadre d'un futur appel à projet et d'autoriser le Maire ou son représentant à le signer. | ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: Mme LE GOIC-
AUFFRET |

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L'AFFICHAGE LE .